

MUSIQUE DE LA GARDE MUNICIPALE DE NICE POUR LES CLASSES DE MATERNELLE

Résumé de l'action : La Musique de la Garde Municipale de la Ville de Nice propose l'intervention de sept musiciens (deux trompettes, un saxophone, un trombone, un tuba et deux percussions) dans la cour de l'école pour une durée de 30 minutes.

Le programme est identique à celui des élémentaires mais la présentation est plus ludique et est adaptée aux élèves plus jeunes grâce notamment à des jeux d'éveil et de reconnaissance des sonorités, ainsi que des échanges entre les musiciens et les enfants.

Centrée sur la découverte de la musique, cette action n'en demeure pas moins citoyenne par sa dimension patriotique et la découverte d'un service public local.

Public visé : les écoles maternelles

Date de mise en œuvre : à partir du mois de janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire

Date d'inscription : jusqu'au vendredi 10 novembre 2023

Lieu de l'action : au sein de l'école

Procédure d'inscription : Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Contact : touscitoyens@ville-nice.fr

